

## Liste des délibérations du conseil communautaire Du lundi 28 novembre 2022

Date de convocation du Conseil : 21 novembre 2022

### MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARD Christian
ANJOU	Mr DOLPHIN Jean Michel
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mme MONNERY Annie – Mr SOLMAZ Kenan
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme GRANGEOT Christelle
BOUGE CHAMBALUD	Mr ANDRE Sébastien
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde
CHEYSSIEU	Mr BONNETON Gilles
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
COUR ET BUIS	Mr GARNIER Jacques
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André - Mme ALBUS Delphine – Mr DARBON Thierry - M. COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle - M. PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONTSEVEROUX	Mme OGIER Karelle
PACT	Mr ILTIS Laurent
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr PASCAL Michel
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert - Mr PEY René - Mme BONNET Josette - Mr ROUSVOAL Marc – Mme HAINAUD Marie-Christine – Mme LINOSSIER Nathalie
SABLONS	Mr TEIL Laurent – Mme MOREL Nathalie
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT CLAIR DU RHONE	Mr MERLIN Olivier - Mme LECOUTRE Sandrine – Mr DESSEIGNET Frédéric
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARD Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis – Mme RABIER Christine – Mme CHOUCHANE Aida
SAINT PRIM	Mr CROS Michel
SAINT ROMAIN DE SURIEU	M. MOUCHIROUD Robert
SALAISE SUR SANNE	Mr VIAL Gilles - Mme BUNIAZET Françoise - Mme GIRAUD Dominique - Mr AZZOPARDI Xavier
SONNAY	M. LHERMET Claude
VERNIOZ	Mr REY Jean-Marc

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mr PAQUE Yannick pouvoir à Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mr IMBLOT Jean Paul pouvoir à Mr DURANTON Robert - Mr MERCIER Serge pouvoir à Mme FAVRE-PETIT- MERMET Patricia - Mr BOUSSARD Gérard pouvoir à Mr ROUSVOAL Marc - Mr RULLIERE Claude pouvoir à Mme LIBERO Marie-France -

**ABSENTS** : Mr FLAMANT Yann – Mr MALATRAIT Jean Charles – Mr GIRARD Gabriel – Mr DARBON Thierry – Mme ROBERJOT Véronique – Mr MERLIN Denis – Mme BATARAY Zerrin – Mr BECT Gérard – Mr SATRE Luc

Madame Isabelle DUGUA a été élue secrétaire de séance.



### **Délibération 2022/258 : Domaine de la Colombière – fin de la procédure d’appel à projet**

Le Conseil communautaire, à l’unanimité, valide la clôture de l’appel à projets.

### **Délibération 2022/259 : Personnel – régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel (RIFSEEP)**

Le Conseil communautaire, à l’unanimité, abroge les délibérations n°2019/307 et 2020/128 portant sur le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l’expertise et de l’engagement professionnel du personnel communautaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et adopte les dispositions présentées dans leur intégralité.

### **Délibération 2022/260 : Personnel – création de postes – budget eau**

Le Conseil communautaire, à l’unanimité, adopte les propositions de création de poste (adjoint technique pour assurer les missions DAO) ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

### **Délibération 2022/261 : Personnel – création de postes – budget général**

Le Conseil communautaire, à l’unanimité, adopte les propositions de création de poste (rédacteur pour assurer les missions de chargé de promotion des actions culturelles – rédacteur pour assurer les missions d’instructeur du droit des sols – technicien pour assurer les missions de maintenance du patrimoine bâti) et ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

### **Délibération 2022/262 : Archives – adhésion annuelle à l’association des archivistes français**

Le Conseil communautaire, à l’unanimité, valide l’adhésion à l’association des archivistes français au tarif de 105 euros pour l’année 2022.

### **Délibération 2022/263 : Finances – décisions modificatives n°2 – budget général**

Le Conseil communautaire, à l’unanimité, décide de modifier le budget général afin d’ajuster le chapitre 12 et intégrer les crédits nécessaires pour le versement de l’acompte de la subvention pour le projet de cinéma au Péage de Roussillon.

### **Délibération 2022/264 : Finances – attribution d’un fonds de concours pour les communes de St Maurice l’Exil et St Julien de l’Herms**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer :

- Un fonds de concours de 100 000.00 € à la commune de Saint Maurice l'Exil pour le projet de construction d'un réfectoire et la rénovation thermique de l'école élémentaire Port Vieux ;
- Un fonds de concours de 3 761.20 € à la commune de Saint Julien de l'Herms pour les travaux de rénovation d'un logement communal ;

#### **Délibération 2022/265 : Finances – attribution de la DSC 2022 aux communes**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de fixer le montant de la DSC 2022 à 99 999,00 €.

Le Conseil communautaire décide le versement d'une DSC aux 37 communes répartie en fonction des critères reconduits et adoptés en 2021 :

- o 2/3 insuffisance du potentiel financier par habitant de la commune au regard du potentiel financier moyen par sur le territoire de la communauté de communes ;
- o 1/3 revenu par habitant de la commune par rapport au revenu moyen par habitant de la communauté de commune ;

#### **Délibération 2022/266 : Finances – motion sur les finances locales**

Le Conseil communautaire, à la majorité (contre : 4 / abstention : 2), adopte la motion d'alerte sur les finances locales telle que proposée par l'AMF.

#### **Délibération 2022/267 : Économie – entretien des zones d'activités économiques : convention de prestations de services avec les communes**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve les termes du projet de convention à intervenir avec les communes pour l'entretien courant des zones d'activité économique transférée à chaque commune.

#### **Délibération 2022/268 : Inspira– Retrait du Conseil Départemental de l'Isère du Syndicat mixte**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte du retrait du Département de l'Isère du syndicat mixte Inspira.

#### **Délibération 2022/269 : Convention de consultance architecturale avec le CAUE et contrat de mission**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la convention de consultance architecturale liant le CAUE avec EBER ainsi que le contrat de mission d'architecte conseiller.

#### **Délibération 2022/270 : Convention relative aux aides aux entreprises entre la Région Auvergne Rhône Alpes et la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le projet de convention relative aux aides aux entreprises entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

#### **Délibération 2022/271 : Convention de partenariat pour l'accueil des familles allocataires en structures de vacances : camping intercommunal de Beaurepaire**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité décide de labelliser le camping de Beurepaire pour l'accueil de familles bénéficiaires de la CAF, et approuve le projet de convention à intervenir.

**Délibération 2022/272 : Culture - convention d'aide cinématographique pour le cinéma le Grand Rex avec la SAS Roussillon Cinéma**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, accorde à la société SAS Roussillon Cinéma une subvention de fonctionnement de 40 000 € par an pour une durée de 3 ans à compter de la 1<sup>ère</sup> année d'exploitation (2024), et une subvention d'investissement de 1 200 000 € pour la réalisation du cinéma l' Grand Rex.

**Délibération 2022/273 : Élaboration d'un zonage eaux usées et d'un zonage eaux pluviales sur la commune de Beaurepaire**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, valide les cartes de zonage eaux usées et eaux pluviales de la commune de Beaurepaire et soumet à la procédure d'enquête publique, conjointement avec l'enquête sur le projet arrêté du PLU de la commune de Beaurepaire, ces cartes de zonages.

**Délibération 2022/274 : Eaux et assainissement : admission en non-valeur et créances éteintes budget eau**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de l'admission en non-valeur les titres de recettes détaillés dans la liste n° 4918220232 pour un montant total de 5 423.67 € et décide de l'admission en créances éteintes les titres de recettes détaillés dans la liste n° 4977060132 pour un montant total de 20 154.54 €.

**Délibération 2022/275 : Eaux et assainissement : admission en non-valeur et créances éteintes budget assainissement**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de l'admission en non-valeur les titres de recettes détaillés dans la liste n° 4977070332 pour un montant total de 3 421.78 € et décide de l'admission en créances éteintes les titres de recettes détaillés dans la liste n° 4897630232 pour un montant total de 10 016.68 €.

**Délibération 2022/276 : Eaux / assainissement : décision modificative n°1 - budget eau**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de modifier le budget eau afin de pouvoir passer les écritures comptables liées à la dissolution du syndicat et pour tenir compte des évolutions de certaines charges.

**Délibération 2022/277 : Eaux / assainissement : principe de dissolution du syndicat Gerbey Bourrassonnes**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la dissolution du SIE Gerbey Bourrassonnes au 31 décembre 2022 et approuve le principes proposés au titre des conditions financières et patrimoniales de dissolution.

**Délibération 2022/278 : Eaux / assainissement : regroupement des équipes du service de l'eau sur un site unique**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, valide le principe d'évolution des locaux du service des Eaux vers un site unique et les principaux points du projet énoncés – valide le principe de privilégier une construction, plus facilement adaptable aux besoins et spécificités des métiers - autorise les services de EBER à effectuer une prospective foncière, prioritairement sur l'axe secondaire Agnin / Ville Sous Anjou / Roussillon / Auberives sur Varèze - autorise les Services à missionner un bureau d'études pour établir un programme

détaillé des futurs locaux - décide de procéder aux travaux d'évolution à court terme pour les locaux de Moissieu sur Dolon, notamment la construction d'un hangar de stockage.

**Délibération 2022/279 : GEMAPI : financement de la démarche PSE (paiement pour services environnementaux)**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, valide la participation financière de EBER de 4 233.40 € par an, soit un total de 21 167 € pour 5 ans pour le volet animation de la démarche PSE, porté par le SIRRA et autorise la signature de la convention de financement entre le SIRRA et EBER.

**Délibération 2022/280 : Politique de la ville : avenant n°3 à la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve l'avenant n°3 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de la TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dont un exemplaire restera joint à la présente délibération, et valide le plan d'actions d'Alpes Isère Habitat sur les quartiers prioritaires pour l'année 2023.

**Délibération 2022/281 : Santé / affaires sociales : demande de subvention du Centre de soin des Cités pour l'extension de la médiation santé à tout le territoire EBER**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de l'attribution d'une subvention de 11 500 € au centre de soin des Cités pour l'année 2022 afin de financer les postes de médiation santé susvisés.

**Délibération 2022/282 : Déchets : décision modificative n°2 – budget Redevance Incitative**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de modifier le budget de la redevance incitative afin d'augmenter les crédits 673 pour pouvoir faire des remboursements de factures.

**Délibération 2022/283 : Environnement – charte forestière Bas Dauphiné Bonnevaux – cadrage budgétaire 2022**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le cadrage budgétaire 2022 (17 358,39 €) ainsi que le montant du reliquat 2021 (172,59 €) fixant la participation 2022 de la Communauté de communes EBER à 17 530,98 €,

**Délibération 2022/284 : Déchets : schéma directeur du réseau des déchetteries EBER**

Le Conseil communautaire, à la majorité (contre : 3 / abstention : 4), approuve le schéma directeur 2023-2025 des déchetteries, annexé à la présente délibération / valide le principe de l'achat de la parcelle ZA 27 de 21 893 m<sup>2</sup> sur la commune de Moissieu sur Dolon au prix de 10 000 € et des parcelles ZA 24 et 26 appartenant à la Commune de Moissieu sur Dolon pour l'euro symbolique / valide le projet de plan d'investissement sur 3 ans, tel que décrit dans le schéma directeur lequel restera néanmoins à examiner dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2023.

**Délibération 2022/285 : Déchets : rapport annuel du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2021**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, valide le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service public de prévention et de gestion des déchets d'Entre Bièvre et Rhône pour l'année 2021.

**Délibération 2022/286 : Voirie : convention de groupement de commande pour les travaux d'aménagement du centre bourg – Commune d'Assieu**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuver la convention de groupement de commande à intervenir dans le cadre de l'opération d'aménagement du centre bourg de la commune d'Assieu et valide la répartition financière, soit 37,12 % du montant des travaux pour EBER.

**Délibération 2022/287 : Transport : subvention association le Tacot**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention de 5 900 € pour l'année 2022 à l'association Le Tacot, et dit que la subvention sera financée par les crédits inscrits au compte 6574 du BP 2022.

**Délibération 2022/288 : Enfance/jeunesse : convention territoriale globale**

Le Conseil communautaire, à la majorité (abstention : 1), approuve la Convention Territoriale Globale, approuve la participation financière d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes pour les postes de chargés de coopération, pour la durée de la CTG, soit 5 ans, et approuve la création d'un poste de chargé de coopération CTG en catégorie B (Fonctionnaire ou contractuel) à 0,5 ETP Programme de réussite éducative et 0,5 ETP sur les missions CTG.

**Délibération 2022/289 : Logement / gens du voyage : subvention à l'association mutualisée française de l'Isère (MFI) – services de soins et d'accompagnement mutualistes, pôle habitat insertion jeunes, résidence les Sables**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la convention annuelle de partenariat et financement 2022 liant Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes et le Pôle Habitat Insertion Jeunes de la Mutualité Française de l'Isère - Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (MFI-SSAM), au sein de la Résidence Les Sables, et approuve le versement de la subvention annuelle de 55 000 € pour 2022 résultant de la convention.

**Délibération 2022/290 : Communication : rapport annuel d'activités 2021 de la Communauté de communes EBER**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport d'activité 2021 de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.